

EXAMEN AU CAS PAR CAS – DOCUMENT D'URBANISME ÉLABORATION ET PROCÉDURES D'ÉVOLUTION

Ce formulaire a été conçu pour vous aider dans la transmission des informations nécessaires à l'examen au cas par cas de votre projet de document d'urbanisme telles que mentionnées à l'article R104-30 du code de l'urbanisme. Il peut être utilisé pour l'ensemble des procédures concernées par l'examen au cas par cas : élaboration, révision, modification ou déclaration de projet. Les réponses à apporter doivent être adaptées en fonction de la nature de votre projet, à partir des connaissances dont vous disposez.

En application de l'article R122-18 II du code de l'environnement, ces informations sont mises en ligne sur notre site internet.

Ce formulaire doit être accompagné de tous les documents justificatifs permettant à l'autorité environnementale de comprendre votre projet, de connaître son environnement humain et naturel et d'évaluer les enjeux environnementaux (projet de règlement et de zonage, projet d'OAP,...), à transmettre en annexe.

Les liens Internet sont donnés à titre indicatif

1. Intitulé de votre projet et son état d'avancement

1 - 1.1 Renseignements généraux	
Quelle procédure souhaitez-vous réaliser ?	Quelle(s) est (sont) la (les) commune(s) concernée(s) par votre projet ?
Procédure de modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) approuvé le 14 juin 2017	Commune de Saint-Julien-en-Genevois (74160)

2 - 1.2 En cas d'élaboration ou de révision générale de PLU ou PLUi :	
Le cas échéant, quelle est la date de débat de votre PADD ?	
De même, connaissez-vous la date prévisionnelle de l'arrêt de votre projet ?	

2. Coordonnées

3 - 2.1 Identification de la personne publique responsable	
Qui est la personne publique responsable ?	Commune de Saint-Julien-en-Genevois (74160) Monsieur le Maire, Antoine VIELLIARD
4 - Coordonnées pour les échanges administratifs : adresse, téléphone, courriel ?	MAIRIE DE SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS Direction de l'Aménagement et des Services Techniques 1 place du Général de Gaulle CS 34103 74164 Saint-Julien-en-Genevois 04 50 35 05 02
5 - NB : Vous indiquerez également en annexe 1 les coordonnées d'une personne ressource que nous pourrions joindre en cas de questions sur votre dossier. Ces coordonnées ne sont pas diffusées sur notre site internet.	

3. Caractéristiques générales de votre projet

6 - 3.1 Votre territoire est-il actuellement couvert par un SCoT ?		
Oui	Non	Schéma de Cohérence Territoriale du Genevois approuvé par délibération n°94/2013 du Conseil Communautaire en date du 16 décembre 2013.

7 - 3.2 Votre territoire est-il actuellement couvert par un PLU ou une carte communale ?		
Oui	Non	Le PLU de Saint-Julien-en-Genevois a été approuvé par délibération n°1/17 du Conseil Municipal en date du 14 juin 2017. Le projet concerne une modification n°1 de ce document qui n'a pas fait l'objet d'une évaluation environnementale, considérant la réponse de l'Autorité Environnementale dans le cadre d'une demande au cas par cas.

8 - 3.3 Quelles sont les caractéristiques générales de votre territoire ?	
Au dernier recensement général, quel est le nombre d'habitants (données INSEE) ?	Population municipale au 1er janvier : 2015 : 14.085 habitants 2006 : 11.019 habitants 1999 : 9.140 habitants Source : Insee, recensement de la population.
Quelle est la superficie de votre ou de vos communes ?	10,6 km ² (1060 ha)
Dans le cadre d'une procédure d'évolution, quelle est la superficie du territoire concernée par votre projet ?	3780 m ² (0,378 ha)
Si le territoire dispose déjà d'un document d'urbanisme, indiquez la répartition actuelle des zones urbaines, à urbaniser et non urbanisées en distinguant, pour les POS et PLU, les zones agricoles et naturelles. Annexe à joindre : document graphique du plan en vigueur ou du projet	Zones urbaines (U) : 414 ha 61 a 86 = 39% Zones à urbaniser (AU) : 55 ha 54 a 75 = 5% Zones agricoles (A) : 442 ha 39 a 08 = 42% Zones naturelles (N) : 150 ha 32 a 40 = 14% (Source : données du PLU approuvé en 2017)

9 - 3.4 Quelles sont les grandes orientations d'aménagement de votre document d'urbanisme ?	
Annexe à joindre : pour une élaboration ou une révision générale de PLU communal ou intercommunal, joindre votre projet de PADD débattu par le conseil municipal ou l'organe délibérant de l'EPCI (établissement public de coopération intercommunale) ; pour les autres procédures d'évolution, joindre les documents du PLU approuvé (PADD, zonage, règlement...)	
Axe 1 : Une ville à vivre, intense et urbaine Objectif 1,1, Donner les conditions favorables à l'affirmation d'une ville vivante, animée, intense Objectif 1,2, Permettre l'organisation d'un tissu urbain aéré offrant des espaces pour tous Objectif 1,3, faire en sorte que la croissance urbaine soit cohérente et maîtrisée Objectif 1,4, Proposer une offre de logements pour tous afin de garantir une mixité sociale à l'échelle de la ville Objectif 1,5, S'inscrire dans une vision globale d'urbanisme de projet à l'échelle de la commune Axe 2 : Saint-Julien-eGenevois, une ville vivante, innovante et apaisée Objectif 2,1, Le centre-ville élargi, un espace mixte à l'échelle du piéton Objectif 2,2, Valoriser un tissu économique et commercial de proximité au cœur de ville Objectif 2,3, Accompagner le développement de l'espace gare Objectif 2,4, Permettre et accompagner l'évolution économique locale Objectif 2,5, Encourager le développement d'une agriculture performante et de proximité Objectif 2,6, Améliorer le maillage pour les modes doux Objectif 2,7, Réorganiser et redistribuer les places de stationnement à l'échelle du territoire Objectif 2,8, Structurer les entrées de ville et améliorer les infrastructures Axe 3 : Saint-Julien-eGenevois, une ville préservant et valorisant le patrimoine Objectif 3,1, Réintroduire une biodiversité dans les espaces urbains Objectif 3,2, Préserver les espaces environnementaux stratégiques Objectif 3,3, Garantir la préservation du patrimoine bâti Objectif 3,4, Préserver l'activité agricole	

10 - 3.5 Quels sont les objectifs de votre projet ? Dans quel contexte s'inscrit-il ?	
Annexe à joindre : arrêté engageant la procédure	
Toilettage global du règlement : - Modification de définition sur les notions utilisées (hauteur, coefficient de biotope, annexe, implantation) - Insertion d'annexes - Amélioration de la lisibilité des documents et levée des contradictions entre zones et prescriptions - Création de zones urbaines - Clarification des règles en matière de préservation patrimoniale et environnementale - Ajout de performances énergétiques à atteindre - Création d'un STECAL - Création d'une zone Ag pour implanter des ISDI - augmentation de hauteur pour les hébergements hôteliers en zones Uxc - Ajout d'un amendement Dupont	

11 - 3.6 Votre projet concerne-t-il la création d'une Unité touristique nouvelle (UTN) ?		
Oui	Non	

12 - 3.7 Votre projet est-il en lien avec d'autres procédures ?			
13 -	14 - oui	15 - non	16 - Le cas échéant, précisez :
17 - Sera-t-il soumis à d'autre(s) type(s) de procédure(s) ou consultation(s) réglementaire(s) ?	X		Procédure d'enquête publique.
18 - Fera-t-il l'objet d'une enquête publique conjointe avec une (ou plusieurs) autre(s) procédure(s) ?		X	

19 - 3.8 Quel est le contexte de votre projet ? Est-il concerné par...			
20 -	21 - oui	22 - non	Le cas échéant, précisez
Les dispositions de la loi Montagne ?		X	
Les dispositions de la loi Littoral concernant les grands lacs (Auvergne Rhône-Alpes) ?		X	
Un (ou plusieurs) schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) ou schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) ?	X		SDAGE Rhône-Méditerranée SAGE de l'Arve (en cours)
Autres : Appartenance de votre commune à une communauté de communes ou un pays, une agglomération, un parc naturel régional...	X		Communauté de Communes du Genevois

23 - 3.9 Dans le cadre d'une procédure d'évolution portant sur un secteur précis (déclaration de projet / modification / révision allégée), précisez le secteur concerné par le projet ?
24 - Annexe(s) à joindre : Plan de situation permettant de localiser le projet au sein de la commune + plan de situation zoomé sur le secteur projet (ex : plan de zonage) + le règlement associé à cette zone
Le secteur ciblé concerné se situe dans le secteur de développement à vocation économique de l'Ecoparc du Genevois. Il correspond à une emprise d'environ 3780 m ² classée en zone naturelle (N) par le Plan Local d'Urbanisme de 2017 pour tenir compte du périmètre d'une zone humide porté à connaissance par l'Etat. Les objectifs de la révision ont fait l'objet d'un document de synthèse dans le cadre de la concertation publique. Ce document est joint au présent formulaire. Il compare notamment les zonages du PLU de 2013 et du PLU de 2017 et localise ainsi le secteur ciblé concerné.

4. Sensibilité environnementale du territoire concerné par la procédure et impacts potentiels du projet sur l'environnement et la santé humaine

25 - 4.1 Présentation de votre projet	
26 - À quel type de commune appartenez-vous ?	Commune de centralité urbaine
27 - Sélectionnez dans la liste ci-contre	
28 - 4.1.1 Si votre projet permet la création de logements, précisez :	
Sur les 10 dernières années, quelle est la tendance démographique actuelle : augmentation de la population, stagnation, baisse du nombre d'habitants ?	
http://www.insee.fr/fr/methodes/nomenclatures/cog/default.asp	

25 - 4.1 Présentation de votre projet	
Combien d'habitants supplémentaires votre projet vous permettra-t-il d'accueillir ? À quelle échéance ? Quels besoins en logements cela créera-t-il ? Précisez : Combien de logements en dents creuses, combien en extension de l'enveloppe urbaine ? Combien de logements seront réhabilités ?	<i>Le projet de modification du PLU n'a pas vocation à créer des logements.</i>
Combien de logements vacants avez-vous sur votre (vos) commune(s) ? http://www.insee.fr/fr/methodes/nomenclatures/cog/default.asp	
Quel taux de rétention foncière votre projet applique-t-il ? Indiquez le détail du calcul.	
Quelle est la superficie des zones que vous prévoyez d'ouvrir à l'urbanisation ?	
Quelle sera la surface moyenne par logement ?	
Par quels moyens prévoyez-vous de maîtriser l'enjeu de consommation d'espace ? Vous pouvez préciser ici (ou en annexe) comment les besoins en logements se traduisent en besoin de foncier sur votre commune et quelles sont les mesures associées de maîtrise de cet enjeu que vous mettez en oeuvre	
<i>Précisez, par exemple, le cas échéant et selon l'état d'avancement de votre projet :</i> 1. les secteurs potentiellement ouverts à l'urbanisation : dents creuses, centre bourg ou centre urbain dense, extension 2. la répartition envisagée entre type de logements : logements individuels, logements semi-collectifs, collectifs 3. des actions envisagées pour diminuer la vacance des logements ou réhabiliter le parc existant 4. les phasages envisagés : zones U, 1AU ou 2AU et les conditions d'ouverture à l'urbanisation 5. les objectifs de densité 6. la nature des hébergements ou équipements envisagés dans le cadre d'une UTN	
29 - 4.1.2 Si votre projet permet l'implantation d'activités économiques, industrielles ou commerciales, précisez :	
Le cas échéant, cette zone est-elle identifiée dans le SCoT ?	<i>L'ajout d'un amendement Dupont vise à la création d'un hôtel en zone d'urbanisation future à vocation économique (1AUX) au PLU, inscrit dans le périmètre de 100m de l'autoroute A40</i>
Quelle est la surface des zones d'activités prévues ? S'agit-il d'implantation sur de nouvelles zones ou sur des secteurs déjà ouverts à l'urbanisation ?	
S'il existe déjà une ou des zones d'activités sur votre territoire : <ul style="list-style-type: none"> • quelle est leur surface actuelle (occupée et disponible) ? • quel est leur taux d'occupation ? 	
S'il existe déjà une ou des zones d'activités à l'échelle de l'intercommunalité et du SCoT: <ul style="list-style-type: none"> • quelle est leur surface actuelle (occupée et disponible) ? • quel est leur taux d'occupation ? 	
Votre projet permet-il l'ouverture de toute cette surface en une fois ? Si non, prévoit-il un phasage ? Indiquez lequel et comment il s'applique ?	
Complétez si nécessaire (ex : projet d'OAP jointe en annexe...)	

30 - 4.2 Espaces agricoles, naturels ou forestiers			
Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement, les points suivants ? <i>Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales</i>	Oui	Non	Si oui, quels sont les enjeux identifiés ?
Des espaces agricoles ?	X		
Des espaces boisés ?		X	
Dans le cadre d'une procédure d'évolution : Des zones identifiées naturelles,	X		

30 - 4.2 Espaces agricoles, naturels ou forestiers			
forestière ou agricoles protégées au titre d'un document d'urbanisme existant ?			
Complétez si nécessaire			
- Allègement de prescription sur les corridors écologiques et d'intérêt paysager pour implanter des ISDI			
- Création d'une zone Ag pour l'implantation d'ISDI			
- Création d'un STECAL en vue d'accueillir un projet de sédentarisation de gens du voyage			

31 - 4.3 Milieux naturels sensibles et biodiversité			
<p>Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ?</p> <p><i>Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales ?</i></p>	Oui	Non	<p>Si oui, le(s)quel(s) ?</p> <p>Et quels sont les enjeux identifiés ?</p>
<p>Une zone Natura 2000 (ZPS, ZSC, SIC) à proximité ?</p> <p>http://carto.datara.gouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82.map</p>		x	
Un parc naturel national ou régional ?		x	
Une réserve naturelle nationale ?		x	
Un espace naturel sensible ?		x	<i>La commune de Saint-Julien-en-Genevois fait partie du Syndicat Mixte du Salève classé comme espace naturel sensible (ENS).</i>
<p>Une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) type I ou II ?</p> <p>http://carto.datara.gouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82.map</p>		x	<i>Une ZNIEFF de type 1 n°74000029 « Bois d'Ogny » est recensée à Saint-Julien-en-Genevois, mais dans une autre partie de la commune.</i>
<p>Un arrêté préfectoral de protection de biotope ?</p> <p>http://carto.datara.gouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82.map</p>		x	<i>Un arrêté de biotope du 18 novembre 2016 concerne Saint-Julien-en-Genevois, mais dans une autre partie de la commune (site de la Feuillée, aussi classé comme espace naturel sensible).</i>
<p>Une ou des zones humides ayant fait l'objet d'une délimitation (inventaire départemental, communal, convention RAMSAR ...) soit par inventaire soit par expertise pédologique ?</p>	x		<i>Plusieurs zones humides repérées dans le rapport e présentation</i>
<p>Un ou des cours d'eau identifiés en liste 1 ou 2 au titre de l'article L214-17 du code de l'environnement ?</p> <p>https://www.eaurmc.fr/</p> <p>https://agence.eau-loire-bretagne.fr/home.html</p> <p>http://www.eau-adour-garonne.fr/fr/index.html</p>		x	
Complétez si nécessaire			

32 - 4.4 Continuités écologiques			
<p>Y a-t-il eu à l'échelle locale (communes voisines, intercommunalités, SCoT, PNR...) ou dans un document d'urbanisme antérieur des analyses portant sur les continuités écologiques ?</p>	Oui	Non	<p><i>Identification au PLU de corridors écologiques localisés au plan de zonage et faisant l'objet de dispositions pour leur préservation. Le secteur ciblé concerné par la révision n'est pas situé dans un de ces corridors.</i></p>
<p>Dans le Schéma Régional de Cohérence Ecologique, quels sont les éléments de la trame verte et bleue ?</p> <p>http://carto.datara.gouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82.map</p>	<p><i>Le SRCE identifie des corridors et des réservoirs de biodiversité sur la commune. Ces orientations ont été retranscrites dans le PLU.</i></p>		

33 - 4.5 Paysage, patrimoine bâti			
Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ? <i>Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales</i>	Oui	Non	Si oui, le(s)quel(s) ? Et quels sont les enjeux identifiés ?
Site classé ou projet de site classé ? http://carto.dataragouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82.map		x	
Site inscrit ou projet de site inscrit ? http://carto.dataragouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82.map		x	
Site patrimonial remarquable (y compris anciennes ZPPAUP ou AVAP ou anciens secteurs sauvegardés) ?		x	
Éléments majeurs du patrimoine ? http://atlas.patrimoines.culture.fr/atlas/trunk/		x	
Perspectives paysagères identifiées comme à préserver par un document de rang supérieur : SCoT, charte de parc, atlas de paysage... ?		x	
Complétez si nécessaire			

34 - 4.6 Ressource en eau			
Captages			
Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ?	Oui	Non	Si oui, le(s)quel(s) ? Et quels sont les enjeux identifiés ?
Périmètre de protection immédiat, rapproché, éloigné d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?		x	<i>Sites localisés dans d'autres secteurs :</i> <i>Forage de Crache (déclaré d'utilité publique) / Saint-Julien-en-Genevois</i> <i>Captage de la Ravine / Beaumont</i> <i>Champ captant du Ternier / Saint-Julien-en-Genevois</i>
Autres captages prioritaires ?		x	
Usages : eau potable ; gestion des eaux usées et eaux pluviales			
Les ressources en eau sont-elles suffisantes sur le territoire pour assurer les besoins présents et futurs ?		x	<i>Le Genevois est identifié comme un secteur sous tension quantitative (SAGE de l'Arve).</i>
Le système d'assainissement des eaux usées a-t-il une capacité suffisante pour répondre aux besoins présents et futurs du territoire ? http://assainissement.developpement-durable.gouv.fr/	x		
Des démarches sont-elles entreprises pour garantir la bonne gestion des eaux pluviales sur votre territoire ?	x		
Complétez si nécessaire			

35 - 4.7 Sols et sous-sol			
Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ? <i>Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales ?</i>	Oui	Non	Si oui, le(s)quel(s) ? Et quels sont les enjeux identifiés ?
Sites et sols pollués ou potentiellement pollués :base de données BASOL ? http://basol.developpement-durable.gouv.fr/recherche.php		x	
Anciens sites industriels et activités de services :base de données BASIAS ? http://basias.brgm.fr/donnees_liste.asp?DPT=63&carte=		x	
Carrières et/ou projets de création ou d'extension de carrières ?		x	
Complétez si nécessaire			

36 - 4.8 Risques et nuisances			
Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ? <i>Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales</i>	Oui	Non	Si oui, le(s)quel(s) ? Et quels sont les enjeux identifiés ?
Risques ou aléas naturels ?		x	
Plans de prévention des risques approuvés ou en cours d'élaboration ?	x		<i>Le PPRI approuvé par arrêté préfectoral du 28/02/1997 est annexé au Plan Local d'Urbanisme (PLU).</i>
Nuisances ?		x	
Plan d'exposition au bruit, plan de gêne sonore ou arrêtés préfectoraux relatifs au bruit des infrastructures ?	x		<i>PPBE en cours d'élaboration.</i>
Complétez si nécessaire			

37 - 4.9 Air, énergie, climat			
Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ? <i>Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales</i>	Oui	Non	Si oui, le(s)quel(s) ? Et quels sont les enjeux identifiés ?
Y a t-il une desserte en transport collectif sur votre territoire	x		
Plan de protection de l'atmosphère (PPA) ?		x	
Enjeux spécifiques relevés par le schéma régional du climat, de l'air et de l'énergie (SRCAE) ? Enjeux spécifiques relevés par le PCAET (ou projet de PCAET) ?		x	

37 - 4.9 Air, énergie, climat			
Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ? <i>Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales</i>	Oui	Non	Si oui, le(s)quel(s) ? Et quels sont les enjeux identifiés ?
Projet éolien ou de parc photovoltaïque ?		x	
Complétez si nécessaire			

5. Annexes (rappel)

Les annexes sont des éléments essentiels pour permettre à l'autorité environnementale de comprendre votre projet et d'évaluer les enjeux environnementaux qu'il constitue et/ou doit prendre en compte :

- pour les cas d'élaboration ou de révision générale : il est recommandé de transmettre, outre le projet de PADD, un projet de zonage permettant de visualiser les secteurs prioritaires pour l'urbanisation ;
- pour les procédures d'évolution partielle (révision allégée, mise en compatibilité DUP/DP, modification) : il est essentiel de fournir les documents initiaux et de préciser les éléments qui doivent évoluer (ex : plan de zonage avant/après ; règlement avant/après, OAP avant/après)

Coordonnées de la personne à contacter	Annexe 1 ci-jointe	38 - ρ
Élaboration ou révision « générale » de PLU ou PLUi	Projet de PADD débattu par le Conseil municipal ou l'organe délibérant de l'EPCI	<input type="checkbox"/>
	Si le territoire est actuellement couvert par un document d'urbanisme, le règlement graphique (plan de zonage) de ce document en vigueur	<input type="checkbox"/>
	Une version du projet de règlement graphique en cours d'élaboration	<input type="checkbox"/>
Pour les révisions de PLU avec examen conjoint et les déclarations de projet modifiant un PLU	Le projet de dossier envisagé pour la réunion d'examen conjoint	<input checked="" type="checkbox"/>
Pour tous	Délibération prescrivant la procédure	<input checked="" type="checkbox"/>
Pour les procédures d'évolution	Projet de plan de zonage AVANT/APRÈS Projet de règlement AVANT/APRÈS Autres éléments cartographiques superposant zonages et enjeux (Natura 2000, risques, ...)	<input checked="" type="checkbox"/>
Pour tous	Cartographie du PADD Autres (OAP, ...)	<input checked="" type="checkbox"/>

6. Signature du demandeur (personne publique responsable)

Date : Lieu : Saint-Julien-en-Genevois	Le Maire, Antoine VIELLIARD
---	--------------------------------

ANNEXE 1

Contacts

<p>1 - Identification de la personne ressource, en charge du suivi du dossier</p> <p>2 - Vous indiquerez ici les coordonnées d'une personne ressource que nous pourrions joindre en cas de questions sur votre dossier. Ces coordonnées ne sont pas diffusées sur notre site internet.</p>	
Contact au service technique ou du bureau d'étude par exemple	<p>Direction de l'Aménagement et des Services Techniques Service Aménagement 1 place du Général de Gaulle CS 34103 74164 Saint-Julien-en-Genevois</p> <p>Mathilde THULLIER mathilde.thuillier@st-julien-en-genevois.fr 04 50 35 50 98</p>
3 - Coordonnées nécessaires pour vous joindre : adresse, téléphone, courriel	